



L'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat (ENSMR),

Organise en collaboration avec

Le Centre Français de l'Anticorrosion (CEFRACOR)

Un stage de formation et une session de certification en

P r o t e c t i o n C a t h o d i q u e
N i v e a u 2 – S e c t e u r T e r r e

**STAGE DE FORMATION EN PROTECTION CATHODIQUE NIVEAU 2 -
SECTEUR TERRE**

du 8 au 19 mai 2017

**EXAMEN DE CERTIFICATION EN PROTECTION CATHODIQUE NIVEAU 2 -
SECTEUR TERRE**

Les 04 et 05 juillet 2017

S E C R E T A R I A T E T I N S C R I P T I O N

M. LEMYASSER

**Centre de Formation à la Certification en Anticorrosion
ENSMR**

Av. Hadj Ahmed Cherkaoui, BP 753 Agdal Rabat

Tel : 05 37 68 02 30 - Fax : 05 37 77 10 55

E mail : cfca@enim.ac.ma m.lemyasser@gmail.com

Site web : www.enim.ac.ma

Fiche technique de formation

STAGE DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CERTIFICATION EN PROTECTION CATHODIQUE - NIVEAU 2 - SECTEUR TERRE

Période

10 jours, du 8 au 19 mai 2017

Public Concerné

Sont concernés par ce séminaire tous les cadres et agents professionnels :

- désirant maîtriser la réalisation des travaux d'études, de mise en service, d'analyses et d'élaboration des rapports d'intervention des contrôles et de suivis des installations de protection cathodique.
- voulant renforcer les connaissances dans le domaine de la protection cathodique ;
- souhaitant se présenter à l'examen de certification en Protection Cathodique- Niveau 2- Secteur terre.

Objectifs

- Acquérir et perfectionner les connaissances théoriques, techniques et réglementaires qui sont nécessaires aux stagiaires pour se présenter à l'examen de certification Niveau 2 - Secteur Terre.
- Perfectionner les compétences opérationnelles concernant les différentes tâches qui incombent aux agents certifiés Niveau 2 en protection cathodique des ouvrages enterrés ou immergés, concernant particulièrement les études, les mises en services des installations de protection cathodique, l'analyse des mesures et la finalisation des rapports d'intervention.
- Préparer les candidats à l'examen de certification en Protection Cathodique Niveau 2 - Secteur Terre.

Animateurs pédagogiques

Equipe d'expert et spécialistes en Protection Cathodique du CEFACOR et de l'ENSMR.

Programme de la formation

Formation théorique

- Chimie - Electrochimie ;
- Corrosion des matériaux métalliques ;
- Electricité générale ;
- Théorie de base de la protection cathodique ;
- Les systèmes de protection cathodique ;
- Les techniques de mesures ;
- Les influences extérieures ;
- Protection passive – Revêtements ;
- Phénomènes bactériens ;
- Connaissance des documents de référence.

Formation pratique

- Mise en service des installations ;
- Rédaction des modes opératoires et des consignes ;
- Finalisation des rapports d'intervention ;
- Préparation à l'épreuve orale ;
- Contrôle des connaissances.

Date limite d'inscription à la formation

Avant le 28 avril 2017

Fiche technique d'examen de certification

EXAMEN DE CERTIFICATION EN PROTECTION CATHODIQUE - NIVEAU 2 - SECTEUR TERRE

Période

2 jours : les 04 et 05 juillet 2017

Public Concerné

Sont concernés par cet examen tous les cadres et agents professionnels:

- ayant suivi un stage de formation préparatoire en protection cathodique
- désirant obtenir la Certification en Protection Cathodique niveau 2- secteur terre.

Conditions de recevabilité

Le candidat doit fournir la preuve documentée qu'il a suivie et terminée une période de formation formelle ou documentée sur le tas, dans le secteur d'application « Terre ». La durée de formation minimale est de 80 h.

Conditions de délivrance du Certificat

- Réussir les épreuves d'examen avec le score total exigé.
- Avoir l'expérience industrielle minimale annoncée dans le document de référence BC/PR/1000.

Epreuves d'examen

Deux épreuves théoriques

basées sur un questionnaire à choix multiples (QCM) :

- ❖ Une épreuve dite de « Tronc Commun » (25 questions) ;
- ❖ Une épreuve dite « Sectorielle » (25 questions).

Une épreuve pratique

composée de :

- ❖ une analyse de cas et calcul (150 mn);
- ❖ une consigne à rédiger (90 mn);
- ❖ une épreuve orale (30 mn).

Date limite d'inscription à l'examen

Avant le 05 juin 2017